Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20261102-20261102DCM2-DE

Commune de Locmaria Plouzané
Lokmaria-Plouzane

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

---

COMMUNE
de
LOCMARIA-
PLOUZANÉ

---

**Délibération n° :**
**2026.11.02 DCM2**

## Séance du 02 novembre 2026

---

Date de convocation : 27 octobre 2026
Date d'affichage : 27 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26

---

L'an deux mille vingt-six, le lundi deux novembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.
Mme Solenn BOURGE, Mme Maud BUI TRONG, Mme Frédérique CLECH, Mme Françoise FOLL, Mme Isabelle GIBAULT, Mme Audrey GOURDIN, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Julie LE ROUX, Mme Béatrice OULHEN, Mme Sylvie PODEUR, Mme Cécile SQUIBAN et Mme Annie TALANDIER.
M. Patrick Marie AUBERT, M. Eric BLAIZE, M. Julien CHEVENEMENT, M. Olivier COATANEA, M. Benjamin HADDAD, M. Christophe LE GAL, M. Christian LOAEC, M. Stéphane MEAR, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Denis PETTON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :
M. Emmanuel AUTRET à M. Stéphane MEAR ;
Mme Solenn BOURGE à Mme Françoise FOLL à partir de son départ à 19h30 ;
Mme Christine MOUSSAT à M. Loïc PETIT DE LA VILLEON ;
M. Damien RUEL à M. Eric BLAIZE.

M. Olivier COATANEA a été désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

**OBJET : Demande de subvention par l'école publique de Kériscoualc'h pour un voyage scolaire**
**Domaine : 7.5 Subventions – Délibérations relatives aux subventions accordées**

## Exposé

L'école de Kériscoualc'h prévoit d'organiser un séjour « Classe de mer », qui se déroulera comme suit :

- Du 24 au 27 mars 2027, au Centre du Baly, situé à Pleumeur-Bodou, pour trois classes de CM, soit un total de 82 élèves.

A la suite de la demande de l'école, et dans la mesure où le dossier de demande de subvention présenté à la Région pour ce séjour n'a pas été retenu, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 790 € afin de contribuer au financement de ce séjour.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20261102-20261102DCM2-DE

## Délibération

Vu l'avis favorable de la commission Finances-Ressources Humaines en date du 22/10/2026,
Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver l'attribution d'une subvention de 790 € à l'école de Kériscoualc'h pour le séjour organisé au Centre du Baly, à Pleumeur-Bodou ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- D'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☐ Adoptée à la majorité
☒ **Adoptée à l'unanimité**
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Le Maire,

Viviane GODEBERT.

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANÉ (Finistère)

M. Olivier COATANEA,

Secrétaire de séance.